

Conférence finale

L'EUROPE POUR LES NOTAIRES, LES NOTAIRES POUR L'EUROPE
RÈGLEMENT UE SUR LES SUCCESSIONS

Rome, le 24 février 2017



Notaires d'Europe - Programme Formation

Le programme de formation 2015-2017 « L'Europe pour les Notaires – Les Notaires pour l'Europe » est un projet mis en place par les Notaires d'Europe avec le soutien de l'Union européenne. Il prévoyait l'organisation, en partenariat avec les instances notariales nationales, de 11 séminaires dans 11 Etats membres. Les formations dispensées ont focalisé essentiellement sur l'application du nouveau règlement européen sur les successions internationales.

Ce programme répond à la volonté de la Commission européenne d'offrir la possibilité à la moitié au moins des professionnels du droit en Europe de suivre une formation européenne à l'échelle locale, nationale ou européenne d'ici 2020. Un autre de ses objectifs est de faire en sorte que les praticiens du droit bénéficient tous d'au moins une semaine de formation en droit de l'UE au cours de leur carrière.

09h00 – 09h30 ENREGISTREMENT

09h30 – 13h00

Mots de bienvenue :

Salvatore Lombardo

Président du Consiglio Nazionale del Notariato (CNN)

José Manuel García Collantes

Président 2017 du CNUE

Domenico Cambareri (notaire à Milan) et Valentina Rubertelli (notaire à Reggio Emilia)

Coordinateurs internationaux au Consiglio Nazionale del Notariato (CNN)

Présentation des initiatives de la CE en formation judiciaire :

Emmanuelle Cretin-Magand

Chargée des politiques Commission européenne DG Justice

Aperçu du programme de formation 2015-2017 « L'Europe pour les Notaires, les Notaires pour l'Europe » :

Marc Wilmus (coordinateur du volet « Formation » du CNUE) et Raul Radoi (Secrétaire général du CNUE)

Successions européennes, aperçu et perspective :

Prof. Mag. Dr. Brigitta Lurger, LL.M. (Harvard), Université Karl-Franzens Graz, Institut de droit civil et droit international privé étranger

Prof. Dr. Patrick Wautelet, Faculté de Droit de l'Université de Liège (BE)

13h00 – 14h00 DÉJEUNER

14h00 – 17h30

Table ronde modérée par Giovanni Liotta (coordinateur du Réseau notarial européen)

Travaux lors de 11 séminaires nationaux – Analyse des questions pratiques qui pourraient survenir pour les notaires dans des procédures de succession transfrontalières

Conclusions :

Giovanni Liotta (coordinateur du RNE) et Marc Wilmus (coordinateur du volet « Formation » du CNUE)

Une interprétation simultanée sera disponible en anglais, français, allemand, espagnol et italien.

PRACTICAL INFORMATION

Cliquez [ici](#) pour vous inscrire en ligne.

LIEU :

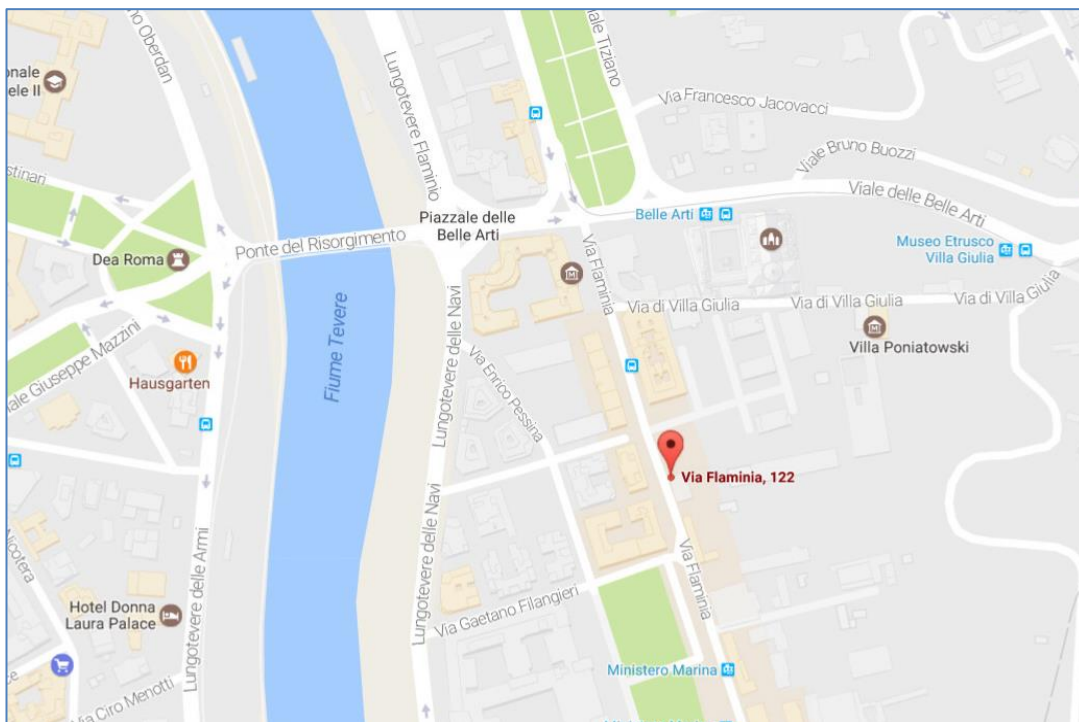
Via Flaminia, 122
00196 Roma

PARTICIPANTS : Notaires et candidats-notaires

INSCRIPTION : Gratuite

DÉLAI D'INSCRIPTION : 21 février 2017

NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 100



PARTNERS:

